

la feuille

119

Mars 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② BILLET

Michel Humbert

② CITOYENNETÉ

Conseil municipal du 26 janvier

⑤ ENVIRONNEMENT

Pos : forêt de Saint-Eutrope

⑥ ANNIVERSAIRE

Les 60 ans du centre Jean-Moulin

⑦ 8 MARS

Pour les droits des femmes

⑦ SÉNIORS

L'ami Ferrat

⑧ KALÉIDOSCOPE

Le Photoclub au pays des contes
Une marche avec VTT Chemin Passion

⑩ AGGLOMÉRATION

Vœux de l'agglomération
Longpont-sur-Orge rentre dans l'agglomération

⑫ ASSOSCOPIE

Eddufao

⑭ ÉDUCATION

Oui chef!

⑮ ÉVÉNEMENT

Carnaval de la ville

⑯ CULTURE

L'Envol du papillon
Fleurs de cimetière et autres sornettes
Kfé imaginaire - Auditions du Cma

⑰ ADDICTION

Vie libre

⑲ PRATIQUE

⑳ BRÈVES

㉔ FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis - Post-scriptum



Défendre le service public local

Lors de son intervention télévisée du 5 février, le Président de la République a réaffirmé qu'il comptait bien poursuivre les réformes et chantiers engagés. C'est nier la colère et la mobilisation, le ras-le-bol des citoyens qui n'en peuvent plus, qui sont contraints pour la plupart d'entre eux de faire le choix entre se nourrir, se loger, se soigner.



À marche forcée, il décide de maintenir le dispositif du Service minimum d'accueil dans les écoles, la réforme des lycées et celle des universités. Le projet de loi «hôpital, patients, santé, territoire» préfigure un nouveau paysage sanitaire dans notre pays avec une véritable mécanique de destruction de l'accès aux soins pour tous. N. Sarkozy n'entend pas que 71% des Français pensent que les hôpitaux ont besoin de moyens financiers supplémentaires. À Fleury, la carence médicale que nous connaissons depuis plusieurs mois produit déjà ses effets.

Une autre mesure d'importance inquiète les élus locaux mais aussi les populations qui n'ont pas manqué de réagir et d'interpeller les pouvoirs publics. Il s'agit de la suppression annoncée pour 2010 de la Taxe professionnelle qui allégera ainsi la participation des entreprises au financement de l'action publique ! Dans notre commune, si nous ne nous mobilisons pas, les conséquences seront considérables. La TP constitue la ressource principale des collectivités locales, près de 30 milliards d'euros au plan national. Les villes assurent 73% des investissements publics. Ce serait autant d'emplois perdus et de richesse produite rayés d'un coup de plume. Aucune contrepartie crédible n'a été, pour l'instant, évoquée. Cette décision porterait un coup au service public local, à ses missions, à la concrétisation de projets, à la nécessaire satisfaction de vos besoins et attentes. Nous constatons déjà les atteintes portées aux services de proximité comme celui de La Poste. Je viens d'intervenir auprès de la direction départementale de La Poste concernant les fermetures dites «exceptionnelles» mais répétitives de notre bureau de poste. Cette situation nécessite une vigilance et une intervention permanentes.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis

Conseil municipal

À l'ordre du jour du lundi 26 janvier, divers votes, une subvention exceptionnelle de solidarité au peuple palestinien, la présentation de la Politique de la ville aux nouveaux élus et une information sur le suivi du Service minimum d'accueil.

Après validation, comme à l'accoutumée, des décisions prises au dernier conseil, la séance s'est ouverte par la présentation du comité de pilotage du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) par Florence Laudicina, conseillère en charge de la Politique de la ville, et par la présentation du dispositif et de sa mise en œuvre énoncée par Sophie Farissi, chargée de mission Politique de la ville.

Politique de la ville

Suite à des émeutes ayant eu lieu à la fin des années 80 dans la banlieue lyonnaise, le ministère de la Ville décide de doter de crédits spécifiques des quartiers dits sensibles, afin qu'ils redeviennent comme les autres. Cette politique prioritaire se crée au fur et à mesure, en fonction de problèmes identifiés sur un quartier, et en partenariat avec les habitants qui y vivent. Sur Fleury, ce dispositif existe depuis 1996, concerne le quartier des Aunettes, classé en Zone urbaine sensible, et le quartier des Résidences, classé prioritaire en 2007. Le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) comprend cinq thématiques prioritaires : l'emploi et le développement économique, l'habitat et le cadre de vie, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance. Cette année, comme l'explique l'élue, deux groupes de travail ont

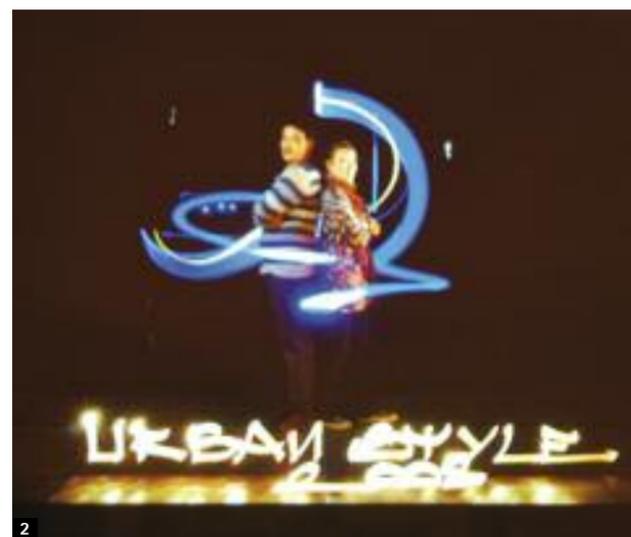


été constitués, l'un sur la parentalité et l'autre sur les cultures urbaines. La transversalité est l'une des clés de la pertinence de toutes les actions menées dans le cadre du Cucs. À la fin de l'exposé, Michel Humbert rappelle l'utilité de cette politique prioritaire qui correspond à des besoins bien réels et non réglés. «Il faut rester vigilants sur sa pérennité dans une période budgétaire contrainte.» Abdelhamid Yassine, adjoint en charge du Sport et de la Vie associative qui siège à la commission Politique de la ville au sein de la communauté d'agglomération, souligne le savoir-faire précieux des acteurs de ce dispositif, notamment sur

la cohérence des projets à l'échelle du territoire de l'agglomération. À cet effet, le maire réaffirme sa volonté de tisser du lien entre les quartiers et demande un récapitulatif de toutes les actions menées, dans ce cadre, sur la ville depuis l'origine de la signature du contrat avec l'État.

Urbanisme

La parcelle AK2 du bois des Trous correspond à l'emplacement de l'ancienne station Total. Après le non renouvellement en 1993 du contrat d'exploitation de carburant, le terrain, désormais dépollué, redevient propriété de la ville et sera intégré à l'ensemble boisé.



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
Elles ont lieu en moyenne une fois par mois et elles sont ouvertes au public.

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi 16 mars 2009 à 20h30 en mairie.



Solidarité internationale

Souhaitant venir en aide à la population palestinienne de la bande de Gaza, la ville de Fleury-Mérogis s'est rapprochée de Cités unies France et du réseau de Coopération décentralisée pour la Palestine pour attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 euros. «Cette somme sera versée pour le fonds d'urgence au titre de l'aide humanitaire et médicale d'urgence, a expliqué Michel Humbert. C'est peu mais c'est en fonction de nos moyens. Une solidarité absolue s'impose face à cette catastrophe et je soutiens Cités unies France qui, outre le contrôle des fonds, envoie une →

→ délégation d'élus français pour suivre l'état des secours sur place.» En écho à cette délibération, plusieurs élus ont manifesté leur approbation envers ce geste de solidarité. «Le maire a raison de dire dotation exceptionnelle car il s'agit d'un événement exceptionnel, s'est ému Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté, des retraités et des personnes âgées et des Services publics. 1300 morts palestiniens et des dizaines de milliers de blessés, c'est quasiment une volonté génocidaire de la part du gouvernement israélien.» Quant à Farid Diab, conseiller en charge de la Jeunesse, il propose de préciser, dans la délibération, que la ville de Fleury-Mérogis fait partie du réseau Culture de paix. Dont acte!

Finances

Versement d'une subvention au Ccas suite à l'aide financière que le Ccas a accordé à l'association Réagir qui a emmené sept familles en vacances cet été.

Enfance/Scolaire

Réactualisation d'une délibération datant de 1992, stipulant que, dans le cadre de la scolarisation d'enfants domiciliés dans une autre commune, il est prévu que, s'il n'y a pas d'accord de réciprocité, des frais de scolarité peuvent être demandés par la commune d'accueil. Pour information, en référence au compte administratif 2007, le coût d'un élève scolarisé en maternelle à Fleury-Mérogis est de 1233 euros et en élémentaire de 474 euros.



Délibération sans présentation

La création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe a été adoptée à l'unanimité.

Service minimum d'accueil

En fin de séance, le maire informe le Conseil municipal du harcèlement exercé par l'inspection académique du département au sujet du Service minimum d'accueil. Il communique le courrier qu'il envoie au préfet de l'Essonne dans lequel il manifeste son mécontentement et réprecise son refus de confier des enfants à des personnes non qualifiées. «Des équipements, tels les centres de loisirs,

les structures jeunesse, les crèches sont soumis, à juste titre, à des normes rigoureuses quant aux agents intervenant sur ces sites. Je trouve anormal que la mise en œuvre du Service minimum d'accueil s'exonère de ces normes de sécurité et de compétences.» Affaire à suivre. ■

1. Intervention de Florence Laudicina, conseillère en charge de la Politique de la ville.

2, 3, 4, 5 : Urban Style (2), repas de quartier des Aunettes (3), séjour jeunesse chiens de traîneau (4), Festiquartiers 2008 (5) s'inscrivent dans le dispositif Politique de la ville.



Forêt de Saint-Eutrope : révision du Pos

C'est dans le cadre des procédures obligatoires qui intègrent la révision du Plan d'occupation des sols que la ville organisait une **présentation du projet de refonte de la forêt de Saint-Eutrope**, gérée par l'Agence des espaces verts, soit la Région.

Outre les Floriacumoises et leurs élus, on a remarqué Sylvain Tanguy, vice-président de la Cavo chargé des Espaces verts.

C'est Michel Humbert qui a ouvert la soirée en insistant sur son plaisir de voir la forêt redevenir un espace rendu aux habitants, bientôt complètement praticable. Autre point de satisfaction, que la forêt soit gérée, que les arbres malades soient traités, que les cheminements soient sécurisés.

Pourquoi une révision ?

Essentiellement du fait des allées piétonnières, à créer ou à réhabiliter. Car la forêt est pour l'instant classée en « espace boisé classé », ce qui interdit toute autre action que celle liée exclusivement au traitement sylvicole de l'espace. Il fallait donc déclasser pour pouvoir intervenir sur des aménagements à même de recevoir du public.

Dans sa présentation, le représentant de l'AEV a souligné que la forêt est parfaitement connue par l'agence qui dispose d'un historique qui remonte à 1750. Ainsi il a souligné que la clairière de 30 hectares n'a pas toujours existé et qu'elle est le fruit de l'activité humaine. La biodiversité que l'on constate est remarquable, on compte ainsi une colonie de mantres religieuses de quatre cents sujets et une espèce florale rare, l'étoile d'eau qui ne pousse que sur des espaces ayant été labourés.

Cet aménagement a donc des objets multiples : maintenir une part d'agriculture,



protéger les espèces et le milieu, rendre la forêt à son public.

Les questions du public

Un certain nombre de questions ont été posées par le public, qui ont trouvé leur réponse. Ainsi des milieux humides, dont il ressort que des mares existent dont certaines seront confortées et surtout éclairées par un déboisement de proximité, de la chasse qui sera rigoureusement interdite sauf pour trois espèces qui n'ont plus de prédateurs naturels (chevreuil, cerfs et sangliers), de la nature des allées, elles seront de trois sortes, grave forestière, classique et naturelle en fonction de leurs destinations futures, de l'interdiction de circuler pour les motos, quads et 4x4, et de la sécurité générale qui devient une compétence propre de l'AEV qui sera

chargée de faire respecter les normes qui seront fixées.

La procédure se poursuit, le commissaire enquêteur nommé par le président du Tribunal administratif assurera cinq permanences tout au long de cette enquête. ■

LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Il pourra recevoir en mairie toute personne intéressée de près ou de loin par ce projet, sans rendez-vous aux jours et heures fixés par arrêté du maire les :

- lundi 9 mars de 9h à 12h,
- jeudi 19 mars de 14h30 à 17h30,
- samedi 28 mars de 9h à 12h,
- samedi 4 avril de 9h à 12h,
- vendredi 10 avril de 9h à 12h.

60^e anniversaire du centre **Jean-Moulin**

Le centre Jean-Moulin a accueilli (depuis 1948) huit mille stagiaires dont un millier d'anciens déportés et internés.

En 1945 des milliers de personnes reviennent de l'enfer concentrationnaire. La plupart d'entre eux souffrent de graves traumatismes physiques et psychiques, certains ne pourront plus jamais exercer leur profession initiale. Deux hommes sont convaincus de l'urgence de la création d'une structure destinée à accueillir les victimes de la barbarie. Il s'agit de Marcel Paul, dirigeant syndical et politique, résistant et futur ministre de la Production industrielle de novembre 1945 à novembre 1946 et le colonel Manhès, adjoint de Jean Moulin. Ces deux hommes se sont connus au camp de Buchenwald où ils ont créé le Comité de défense des intérêts français, précurseur de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP).

L'histoire se passe à Fleury-Mérogis

La FNDIRP s'était fixée pour objectif de favoriser la réinsertion des anciens



déportés et au fil des années se sont créés des établissements dont le centre de post-cure et de réadaptation professionnelle Jean-Moulin, l'hôpital Manhès et la maison de retraite médicalisée Marcel-Paul. Le 8 novembre 1948, la FNDIRP avait acquis la propriété par le biais d'une souscription « pour l'accueil des tuber-

culeux stabilisés et pour réinsérer professionnellement ceux qui ne pouvaient reprendre leur ancien métier ». Depuis 60 ans, huit mille stagiaires dont un millier de déportés et internés ont fréquenté le centre Jean-Moulin. Au fil du temps, le centre a élargi naturellement l'origine de ses stagiaires, vers des malades et des handicapés.

Aujourd'hui, le centre accueille 162 stagiaires du CAP au BTS, dans des domaines divers, bureautique, comptabilité, gestion, électronique et domaine horticole.

Aujourd'hui, le centre est géré par l'Union mutualiste d'initiatives santé qui partage les mêmes valeurs de solidarité et d'humanisme que leurs aînés de la FNDIRP. ■

Ci-dessus en médaillon : « Quand l'ordinateur n'existait pas... »

LE DOCTEUR FICHEZ

Ce nom est familier aux Floriacumois puisque qu'un boulevard de la ville porte son nom. Né en 1916 il devient médecin. Mobilisé, fait prisonnier en 1940, il s'évade et entre immédiatement en résistance. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté à Mauthausen. Dès la libération il rejoint la FNDIRP et devient directeur du centre Jean-Moulin puis de l'hôpital Manhès. Il prend sa retraite en 1981 et décède en 1986.

UN LIVRE D'HISTOIRE

À l'occasion du 60^e anniversaire du centre, le centre Jean-Moulin a édité un livre de qualité, véritable mine d'information sur la genèse, la vie du centre et ses projets. Pour se le procurer, au prix de 10 euros : centre Jean-Moulin, 8 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis. Tél. : 01 69 25 66 00.

Pour les droits des femmes

La journée du 8 mars est la *Journée internationale des droits des femmes*.

À Fleury-Mérogis, cette date est toujours un moment de réflexion et d'échange, même si le combat pour l'égalité des droits se pratique au jour le jour au travers de nombre d'expressions diverses. Car la lutte pour l'égalité est profondément inscrite dans les consciences de gauche et les femmes ont pris toute leur part des actions conduites depuis des décennies pour un monde plus juste, plus égalitaire et plus fraternel. La question se pose aujourd'hui avec acuité partout dans le monde. Quel accès à l'école ? Quelle égalité au travail ? Quelles possibilités de garde des enfants ?

→ EXPOSITION en mairie du 2 au 8 mars, à la médiathèque du 9 au 15 mars.
→ SPECTACLE avec les associations Réagir et Madagascar l'île continent, dimanche 8 mars à partir de 15h salle Wiener.

Quelle liberté de croire ou de ne pas croire ? Toutes ces questions demandent des réponses urgentes desquelles les hommes ne peuvent s'exonérer. Il faut dire aussi que la liberté des femmes est le témoin de la liberté d'une société tout entière. Pour ces raisons, des notions comme la laïcité ne sont pas des abstractions, mais l'outil de l'expression libre des citoyennes et citoyens. La lutte contre les effets de la mondialisation qui lamine l'identité des êtres humains et contre l'intégrisme religieux qui veut faire des



esclaves de la moitié de la planète est plus que jamais une urgence. La municipalité proposera une exposition en mairie puis à la médiathèque Elsa-Triolet, et le 8 mars les associations Réagir et Madagascar l'île continent offriront un spectacle à 15h salle Wiener. ■

L'ami Ferrat

Plus de 90 personnes s'étaient donné rendez-vous pour partager la galette des Rois mercredi 11 février dernier à l'initiative du service Retraités et Personnes âgées de Fleury-Mérogis.

Pour ouvrir cet après-midi récréatif, un spectacle émouvant et convivial : celui donné par Jean-Marc Moutet, interprète de Jean Ferrat. Le spectacle a été grandement apprécié, il est vrai que les textes de Ferrat recèlent un parfum d'éternel, à l'instar de ceux de ses amis que furent Brel, Brassens et dans le domaine de la littérature Aragon.

Hervé Corzani, maire-adjoint de secteur, avait accueilli l'assistance par quelques mots de bienvenue : « Nous considérons comme essentiel que nos aînés se sentent bien dans leur ville. La municipalité de Fleury, notre maire, considérons que

pas une personne âgée, pas un retraité ne doit être en dehors du travail et des objectifs que nous nous fixons. Nous voulons prendre en compte toutes les dimensions de la vie des personnes âgées et retraités. (...) Évidemment la question majeure du pouvoir d'achat est centrale et conditionne l'accès aux loisirs, à la culture. Nous voulons que chaque Floriacumois, quel que soit son niveau social, son âge accède à ce qui contribue



à son épanouissement (...) Il est impératif d'augmenter rapidement et de façon significative les retraites et les pensions (...) Le maître mot de notre politique, c'est solidaire. Solidaires contre la crise et le système en place, qui écrasent tout ; solidaires contre toutes les injustices ; enfin, solidaires pour construire un monde plus juste, plus humain, plus fraternel (...) Nous inaugurons avec cet après-midi, des initiatives culturelles de qualité en direction des retraités et personnes âgées, initiatives qui se poursuivront en 2009. » Enfin, Hervé Corzani a salué le travail des personnels du service Retraités et Personnes âgées : « Marie-Paule, Nadine, sous la responsabilité de Brigitte qui ont fait le maximum pour que cette journée soit une réussite totale. » C'était une réussite qui a vu pour finir quelques reines et rois partager le verre de l'amitié. ■

SÉNIORS

Pleine réussite pour la seconde édition de Urban Style. Des centaines de jeunes et moins jeunes ont pris le chemin de la salle Malraux pour écouter nombre de groupes et au-delà, partager des moments conviviaux. Il est un fait que le **FESTIVAL DES CULTURES URBAINES** porte bien son nom et chacun aura remarqué que le hip-hop, le rap, le R'N'B et autres formes musicales sont devenues un style dans toutes les acceptions du terme. Il ne s'agit plus d'un phénomène de mode importé des États-Unis mais d'un genre musical adulte où les textes sont très importants, appuyés par des musiques très « groove ». Grande maturité donc pour tous ces groupes et une seule attente, vivement la troisième édition !
Bravo aux organisateurs, R2F les Riders de Fleury, service Culturel, service Jeunesse appuyés par les services municipaux qui ont démontré leur grande maîtrise et leur capacité à organiser des événements majeurs. ✨ MC



Dix heures tapantes, les portes de la salle Malraux se referment afin de ne pas déconcentrer les dizaines de bambins venus assister aux facéties poétiques du **Magicien de papier**. Calme, attentif, le jeune public du dispositif « Les Premiers pas » apprécie désormais ces séances sur mesure et il l'a montré, une fois de plus, en ne se faisant pas prier pour monter sur scène et participer aux tours de l'artiste.

Une matinée magique! ✨ PLM



Le Photoclub au pays des contes

Le carnaval concerne tout le monde, pour preuve, le Photoclub qui expose pour notre plus grand plaisir.

En préambule du carnaval de la ville sur le thème féerique « contes et légendes », et afin d'illustrer ce moment festif, le Photoclub de Fleury-Mérogis vous invite à venir découvrir son exposition « Au pays des contes », du 20 mars au 18 avril.

Ce n'est pas moins d'une centaine de cadres qui vous seront présentés, répartis en deux lieux : la médiathèque (70 cadres) et le Cma (30 cadres).

Le vernissage de cette exposition, ouvert au public, aura lieu le jeudi 19 mars à 19h à la médiathèque.

Cette exposition est le fruit d'un travail mené par une dizaine d'adhérents du Photoclub, au travers d'une recherche artistique en studio, ainsi qu'en prises de vues extérieures, réalisées au château de Breteuil, lieu dédié aux contes de Perrault.

Ainsi une dizaine de membre du Photoclub ont bravé le froid en décembre dernier, pour vous faire partager la beauté des illuminations de Noël du château



de Breteuil mais surtout les différentes scènes des contes : *Cendrillon, Peau d'âne, Le Chat botté, Le Petit Poucet, Le Petit Chaperon rouge, La Belle au bois dormant...*

Le Photoclub ira à la rencontre des écoles afin de les inviter à venir découvrir cette belle exposition ; et convie d'ores et déjà tous les Floriacumois à venir se plonger dans cet univers magique ; en espérant les faire voyager dans ce pays imaginaire, en redécouvrant ces contes qui ont bercé notre enfance.

Venez partager un moment féerique entre enfants et grands enfants de tous âges !

Marcel Marques, président du Photoclub

**« AU PAYS DES CONTES »
AVEC LE PHOTOCUB**

→ **VERNISSAGE** jeudi 19 mars à 19h à la médiathèque.

→ **EXPOSITION** du 20 mars au 18 avril, à la médiathèque (70 cadres), au Cma (30 cadres).

• L'objectif du Photoclub est que chacun puisse s'épanouir et trouve sa place dans un esprit de camaraderie.

Contact : 06 08 57 61 63

Une marche avec VTT Chemin Passion

L'association VTT Chemin Passion organise samedi 21 mars une marche à la découverte des bois des Chaqueux et de Saint-Eutrope. Départ à 14h au Chalet. Deux parcours vous sont proposés de 10 et 5 kilomètres guidés par des personnes qui connaissent les trajets. Retour au Chalet où une collation vous sera offerte.

En dehors du VTT, l'association pratique la marche depuis un an, de manière non sportive et en tenant compte des capacités de chacun. Alors, quel que soit votre âge et si vous êtes amoureux de la nature, n'hésitez pas. Renseignements auprès du président de l'association, M. Sergent, 06 08 67 09 15 ou 01 69 46 08 57 ou www.vttcheminpassion.fr ■



Vœux de l'agglo

Le 1^{er} février dernier, Olivier Leonhardt, président, présentait les vœux de la communauté d'agglomération du Val d'Orge au Trianon, siège de l'agglo. Extraits.

Le président a démarré son intervention par un hommage à Pierre Champion, ex-président de l'agglomération en soulignant son engagement total au service du territoire et de ses habitants. (...) En règle générale, je n'aime pas trop me retourner vers le passé, mais permettez-moi de vous dire combien il est agréable de commencer ce mandat avec ce patrimoine commun que représentent les innombrables actions et réalisations de l'agglo depuis sept ans. (...) Cela nous permet de nous tourner vers l'avenir. L'année 2009 qui s'ouvre, et ce malgré les difficultés, est une année qui doit permettre à l'agglo d'entamer de nombreux chantiers passionnants et porteurs d'espoirs pour les élus comme pour les habitants (...)

Longpont dans l'agglo

Nous étions réunis et avons eu un long débat autour de la demande faite par la ville de Longpont-sur-Orge de rejoindre notre agglomération. Nous n'avions pas forcément les mêmes approches au départ, et pourtant suite à un débat passionné et passionnant, dans un délai imposé, nous avons su trouver le chemin du rassemblement en votant à l'unanimité pour accueillir cette commune qui avait délibéré la veille en ce sens. Je ne doute pas que l'État saura respecter le choix des élus qui ont clairement exprimé leur volonté en la matière. Je tiens à saluer Delphine Antonetti, présente parmi nous, et tout le Conseil municipal de Longpont pour cette confiance et ce témoignage de reconnaissance vis-à-vis de notre communauté (...)



Des directions de travail

L'année 2009 sera aussi l'occasion de prendre à bras le corps des questions qui font souvent la une des journaux. Je veux bien évidemment ici parler, encore une fois de périmètre des intercommunalités et de l'avenir du Centre d'essai en vol de Brétigny/Plessis-Pâté. Dans quelques jours, Monsieur le Préfet de l'Essonne nous recevra pour nous éclairer sur la volonté de l'État quant à l'avenir de ces terrains, plus de huit cents hectares. Brétigny-sur-Orge, Plessis-Pâté, l'agglo du Val d'Orge veulent et doivent être au cœur du processus de décision quant à l'avenir de ces terrains. Dans tous les cas de figure, l'agglo perdra des milliers d'emplois civils et militaires. Nous devons compenser les pertes d'emplois par la venue de nouvelles activités économiques (...) L'agglo vient d'acheter 30 hectares de terrains agricoles au sud de la Croix-Blanche, sur la commune de Plessis-Pâté pour empêcher la spéculation immobilière et surtout pour lancer le projet Val Vert, projet innovant qui va développer un nouveau concept de cité, de l'habitat durable et intelligent (...) Je vous disais que cette année 2009 allait être consacrée à l'étude du périmètre de notre agglomération. En effet, le gouvernement a décidé d'engager la réforme territoriale esquissée dans le rapport Balladur. Pour ce qui concerne les agglos et l'intercommunalité, le secrétaire d'État Alain Marleix a amorcé sa volonté d'en-

gager un processus de regroupement des territoires et pousse clairement à la constitution d'entités plus importantes et moins nombreuses. Cette volonté comporte un risque, celui de l'éloignement entre les citoyens et les centres de décision. Si ces regroupements ne sont pas imposés technocratiquement et relèvent d'études sérieuses, ils pourront participer à la mise en commun et aux économies d'échelle dont je parlais tout à l'heure. C'est pourquoi, le bureau de l'agglo a pris la décision d'engager rapidement des discussions sans exclusive avec les communautés de communes et les villes isolées qui jouxtent notre territoire (...) 2009 sera aussi consacrée à l'élaboration de notre prochain contrat d'agglomération qui vise à lever les ressources nécessaires auprès de nos partenaires pour mieux équiper, mieux desservir, mieux accueillir dans notre territoire (...) Ainsi, nous allons tout faire pour mobiliser nos partenaires et nous ferons l'effort sur nos propres deniers, de nous attaquer au challenge de l'amélioration significative de notre réseau de transports. Nous allons nous battre pour obtenir justice. Est-il normal que l'on paye sa carte Orange pour aller travailler en fonction de la distance qui nous sépare du bureau ou de l'usine ? (...) Nous devons mener ce combat pour le rééquilibrage de la politique tarifaire qui n'oublie pas la 2^e et 3^e couronne. C'est je crois ce qu'attendent des milliers de passagers citoyens. ■

Et de 10 !

La commune de Longpont-sur-Orge, 6631 habitants, devient la dixième commune membre de la communauté d'agglomération du Val d'Orge.

Le 28 janvier 2009, le Conseil communautaire de la Cavo acceptait à l'unanimité de ses membres l'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge. Ce vote faisait suite à la délibération du Conseil municipal de Longpont du 26 janvier sollicitant son retrait de la Communauté de communes du Cœur de Hurepoix. La demande de la municipalité de Longpont obéit à un choix logique, des raisons humaines, géographiques et historiques font que depuis longtemps, la ville de Longpont est tournée vers le Val d'Orge. Elle est en effet riveraine de cinq villes du Val d'Orge, cette situation fait que de nombreux Longpontains (les habitants de Longpont-sur-Orge) entretiennent des relations de proximité avec l'agglomération. Il s'agit des transports, RER et bus, de l'inscription de la totalité des collégiens et lycéens dans les établissements de l'agglomération, ou encore de la fréquentation des équipements de sports et de loisirs communautaires. Rappelons que l'une des conditions d'existence d'une communauté est d'être géographiquement d'un seul tenant et sans enclave. De leur côté, les Valdorgiens empruntent fréquemment la partie ouest pour rejoindre la RN20.



Fiche d'identité

Longpont-sur-Orge regroupe 6631 habitants sur un territoire de 505 hectares. Elle comprend 53 kilomètres de réseaux d'assainissement, 31 kilomètres de réseaux d'eau potable, deux zones d'activité avec une centaine d'entreprises et environ mille emplois. Elle présente 38,5 hectares d'espaces verts. Son maire est Madame Delphine Antonetti (photo ci-dessus).



Les préconisations du Schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité

En décembre 2006, la préfecture de l'Essonne publiait le schéma départemental qui préconise le développement de la coopération intercommunale (...) et être mené de façon rationnelle et pertinente. Dans les propositions découlant de ce schéma, il était précisé qu'il serait souhaitable de faciliter les regroupements intercommunaux en fonction de l'Opération d'intérêt national (Oin) du plateau de Saclay. La ville de Longpont se situe en dehors du périmètre de l'Oin et ne voyait par conséquent aucun intérêt à rester dans la communauté de communes du Cœur de Hurepoix dont le centre de gravité serait Saclay, une ville éloignée de Longpont, étrangère à toutes les habitudes des Longpontains. D'où la logique d'adhésion de Longpont à la Cavo. ■

BOURSE AUX ÉCHANGES

L'agglo lance un nouveau service à disposition des habitants sur son site Internet intitulé la Bourse aux échanges. Sur cette plateforme en ligne, les habitants du Val d'Orge pourront donner des objets dont ils veulent se débarrasser mais qui sont toujours en bon état ou réparables. Pour cela, ils devront remplir un formulaire en décrivant l'objet en question. Les per-

sonnes intéressées devront répondre à l'offre pour obtenir les coordonnées du donneur.

Par ce système de petites annonces, les objets pouvant être réutilisés trouveront une seconde vie entre les mains d'un nouveau et heureux propriétaire. Par la même occasion, les usagers participent à limiter la présentation aux encombrants.

Un pont entre Fleury et le Mali

Cinq ans après sa création, l'association humanitaire et solidaire Eddufao œuvre toujours plus pour le développement durable.*

Se faire connaître, trouver des partenaires, sensibiliser toujours plus, l'association Eddufao n'a qu'un credo : promouvoir le développement durable et ses outils pour aider les villageois maliens à devenir acteurs de leur vie. Née, en 2004, de la volonté de quelques agents du Centre pénitentiaire de s'investir dans un projet humanitaire, Eddufao compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents issus de toute la France et de tous les milieux. Soutenue principalement par deux partenaires, le Centre pénitentiaire et la municipalité, l'association mène de front actions et projets multiples. « Plus que d'action humanitaire, je préfère parler d'action citoyenne car nous sommes dans le développement durable et non dans l'assistanat », tient à préciser Christian Leborgne, président d'Eddufao. « Notre

action se veut de terrain, là où l'espoir est difficile à garder, dans les bidonvilles, dans les prisons, dans les quartiers démunis ou dans les zones rurales. » La priorité de l'association est de chercher des solutions adaptées afin d'aider les gens à rester en milieu rural plutôt que de les laisser fuir la pauvreté vers les bidonvilles des mégapoles. C'est pourquoi Eddufao développe des initiatives qui permettent aux populations locales de se prendre en charge.

« PLUS QUE D'ACTION HUMANITAIRE, EDDUFAO PRÉFÈRE PARLER D'ACTION CITOYENNE CAR ELLE EST DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NON DANS L'ASSISTANT »

Partie il y a cinq ans avec deux cents sachets de graines maraîchères, quelques médicaments et fournitures scolaires, l'association en est à sa dixième mission et compte aujourd'hui sept salariés sur place à l'année.

Un bilan encourageant

En 2007, une antenne est officialisée au Mali. Reconnue par le gouvernement malien, Eddufao Mali compte aujourd'hui 160 adhérents et est installée au centre d'accueil, le Case, ouvert en 2005 par Eddufao France. Lieu d'accueil et de formation, il éduque quarante enfants et forme à la gestion les bénéficiaires de micro-crédits. « Le micro-crédit est l'une des clés essentielles de l'autonomie financière des villageois. Il permet aux femmes d'ache-

ter des produits pour développer une activité. Certaines se lancent dans la coiffure, d'autres dans la vente de yaourts, d'autres dans la confection de vêtements, précise Christian Leborgne. C'est du micro-commerce qui permet aussi de tisser du lien et de donner des conseils de santé. »

Autre réalisation d'importance d'Eddufao, une ferme pédagogique située en brousse qui a vu le jour il y a un an grâce à la générosité de la ville de Fleury. Gérée par deux employés, elle a pour vocation de former les villageois aux nouvelles techniques agricoles afin qu'ils améliorent leur nutrition et, par conséquent, leur santé.

Une reconnaissance officielle

Après cinq années de travail intense, Eddufao France a la satisfaction, depuis octobre dernier, d'avoir été reconnue par la Direction générale des finances publiques comme organisme d'intérêt général. Cette marque de reconnaissance officielle lui permet de récolter des dons qui ouvrent, aux donateurs, des droits à des réductions d'impôt. Soit, un premier geste concret de solidarité avec l'association floriacumoise qui se donne corps et âme pour une noble cause.

Patricia Lacan Martin

* Eddufao : Échange Développement Durable Fleury-Afrique de l'ouest.



EDDUFAO
Retrouvez toutes les informations sur les activités de l'association Eddufao sur son site <http://eddufao.com>
Contact : 01 60 16 98 57 et 06 64 81 73 38.



Oui chef



Sébastien, cuisinier de la ville, initie les jeunes apprentis en herbe.

Dans le cadre des actions mises en œuvre par la Réussite éducative, cinq jeunes collégiens ont bénéficié d'ateliers de cuisine.

En réponse à des constats identifiés au fur et à mesure de son fonctionnement, l'équipe de la Réussite éducative élabore des projets susceptibles de favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants et adolescents. Dans ce cadre, et toujours en accord et avec la collaboration des parents, un atelier de cuisine a eu lieu de novembre à janvier dernier. Mauvaise hygiène alimentaire pour certains, goût pour les métiers de bouche pour d'autres, l'atelier a été suivi par cinq collégiens,

s'est déroulé sur six séances et a sollicité les compétences du cuisinier de la ville, Sébastien. «L'idée, à travers la cohésion d'un petit groupe, est de développer la conscience de chacun de ses capacités, tout cela avec l'implication des parents qui sont les acteurs clés de la réussite de leurs enfants.»

Sérieux et plaisir

Trois consignes, appliquées dans le milieu professionnel, ont prévalu pendant le stage : on travaille sous l'autorité du chef, on s'organise pour mener à bien sa tâche et on est solidaires avec les camarades. Respectueux des règles, les jeunes ont joué le jeu et ont pris du plaisir à suivre cet atelier. Certains l'ont tellement apprécié qu'ils ont manifesté le désir de pratiquer régulièrement cette activité. D'autres, fâchés avec l'équilibre alimentaire, ont appris à réguler leur appétit en prenant le temps de faire la cuisine et en variant les produits. À cet égard, une visi-

te de la ferme biologique de Vert-le-Grand a ravi les cuisiniers en herbe. Accueillis personnellement par les maraîchers Corinne et Christian, ils sont repartis, comblés, les bras chargés de bottes de carottes, de poireaux et de choux-fleurs.

Enfin, le stage s'est achevé en beauté par un dîner de «gala» auquel étaient conviés les parents. Habillés sur leur 31, allant même jusqu'à vouvoyer les convives installées dans le foyer de la salle Malraux, les jeunes ont réussi leur pari : servir impeccablement et régaler leurs parents. L'heure du bilan venue, force est de constater que chacun y a trouvé son compte à sa manière.

Donner un nouveau sens à sa scolarité, envisager une orientation avec le soutien de ses parents, découvrir des aspects insoupçonnés de sa personnalité sont des éléments positifs. Mission accomplie !

Patricia Lacan Martin



Dessins des enfants de la grande section de la maternelle Langevin.



Le 4 avril, c'est Carnaval

Dans toute la ville petits et grands fêteront l'arrivée du printemps avec le bonhomme Carnaval.

Comme tous les ans le carnaval réunira petits et grands à Fleury-Mérogis. Le cortège traversera la ville ; costumes, chars et musique se préparent activement. Le thème retenu est celui des contes et légendes, gageons que les costumes seront extrêmement variés. Pour aider ceux qui le souhaitent, des ateliers maquillage seront organisés dès 13h30 au centre commercial et salle Wiener. Nouveauté, le carnaval se tiendra dans l'après-midi puisque depuis cette année, les samedis matins, il n'y a plus d'école. Frédéric Dufossé maire-adjoint de secteur et les élus ont voulu profiter de cette opportunité pour donner une ampleur encore plus importante au carnaval. Cette manifestation qui réunit le plus grand nombre de personnes dans notre ville devrait cette année grâce à l'investissement de tous les béné-

voles, enseignants compris être une édition de référence.

Le parcours

Le départ est prévu à 15h sur le parvis du Cma et poursuivra un circuit dans toute la ville (voir plan ci-contre). À 16h30 une pause musicale est prévue sur le parvis de la salle Malraux où un goûter sera offert. À l'issue, le bonhomme Carnaval sera embrasé. Il s'agit cette année du loup des dessins animés. Deux chars seront au centre du défilé, celui du loup bien sûr et

un autre destiné à l'association Réagir* et ses musiciens. Toujours côté musique, l'association Bwa Bandé sera fidèle au carnaval, leur prestation est spectaculaire, les costumes et les percussions sont toujours appréciés, on comptera aussi la fanfare cuivres Kompabress qui sera aussi de la fête. L'affiche de cette année sera comme d'habitude réalisée sur la base d'un dessin d'enfant. Un concours est organisé, les dessins seront exposés à la médiathèque. ■



*L'association Réagir propose les mercredis 25 mars et 1^{er} avril un atelier de création de déguisement et de maquillage à la salle Wiener de 15h à 18h. Gratuit. Apportez vos vieux vêtements, tissus, matériel...

→ CARNAVAL, SAMEDI 4 AVRIL

13h30 : ateliers MAQUILLAGE au centre commercial et salle Wiener.
15h : DÉPART sur le parvis du Cma.
16h30 : pause musicale puis EMBRASEMENT du bonhomme Carnaval sur le parvis de la salle Malraux.



L'Envol du papillon

Une création théâtrale originale sur la différence.

Attaché au thème de la différence, Christophe Waïss, comédien-auteur-metteur en scène enseignant au Cma, l'a souvent abordé dans sa carrière professionnelle sous de multiples facettes. Aujourd'hui, avec L'Envol du papillon, il poursuit cette trajectoire en évoquant le monde des sourds.

Une pièce émouvante

Née de sa rencontre avec la comédienne Florence Barikovsky qui a appris la LSF*, la pièce relate la vie d'une femme sourde, Suzanne, à travers le récit de sa mère devenue grand-mère. Face à son petit-fils Victor, Eléonora raconte le difficile parcours de sa fille qui, avant de découvrir la LSF, bannie jusque dans les années 80, se cogne au monde du silence et souffre d'incommunicabilité. Elle raconte aussi le bonheur de Suzanne lorsqu'elle rencontre la communauté sourde et découvre la langue des signes. Enfin, elle trouve son identité et démarre une nouvelle vie où elle peut communiquer avec les autres et enfin s'épanouir.



Une métaphore inspirée

Avant tout porteur d'humanité, L'Envol du papillon met en lumière les points communs de tous ceux dont le parcours de vie est marqué par la différence. Étrangeté, incompréhension, rejet, exclusion hélas parfois... mais aussi acceptation de la différence à travers la transmission, la mémoire et l'œuvre artistique, comme L'Envol du papillon.

« ACCEPTATION DE LA DIFFÉRENCE À TRAVERS LA TRANSMISSION ET L'ŒUVRE ARTISTIQUE, COMME L'ENVOI DU PAPIILLON »

Un accueil personnalisé

Un accueil personnalisé à l'intention des personnes sourdes et non voyantes est prévu ce soir-là. Visite de la scène, description des décors, livret en braille, surtitrage et moments en LSF pendant le spectacle sont au programme de cette soirée hors du commun. Quoiqu'il en soit, un magnifique spectacle que nous recommandons vivement pour tous les publics. **PLM**

*LSF : Langue des signes française.

Spectacle surtitré et interprété en partie en LSF.

→ L'ENVOI DU PAPIILLON

Par la compagnie du Spectacle de poche
Samedi 14 mars
20h30
Salle André-Malraux
Tarif: 6 et 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite)
Tout public
Renseignements et réservation au 01 60 16 84 29

Kfé imaginaire

Bonne nouvelle pour les amateurs du genre, Ulysse Fellous et son complice reprennent du service. Entre café du coin, café philo et café crème, le Kfé imaginaire de Fleury ne res-

semble à rien sinon à un endroit où l'on passe un moment sympathique en toute convivialité et bonne humeur. Animé par deux patrons de bar, psychanalistes fantaisistes à deux sous, ce Kfé floriacumois attrape à rebrousse-poil les sujets brûlants de l'actualité. Tour à tour conteurs, chanteurs, affabulateurs, les deux troubles entraînent le public, attablé autour



d'un verre, au cœur d'un débat où chacun peut apporter son grain de sel. Si vous ne connaissez pas encore ce lieu atypique, courez-y ! **PLM**

→ KFÉ IMAGINAIRE

Vendredi 27 mars à 20h30
Foyer de la salle Malraux - Entrée libre

Danse au féminin

Danse contemporaine, hip-hop, ce soir-là les femmes mèneront la danse.

Chaque année, le Cma offre sa scène à une compagnie de danse contemporaine et la propose en ouverture, à ses élèves. S'il en sera de même cette fois-ci, la particularité viendra du fait que les deux parties seront assurées uniquement par des femmes.

Contemp'hip-hop et contemp'Brésil

Contraction entre contemporain et hip-hop, la proposition dansée se situe au croisement des deux pratiques. Elle résulte de la rencontre entre les jeunes filles de l'atelier hip-hop du service Jeunesse, animé par le danseur Demba Cissoko, et l'atelier de danse contemporaine du Cma, animé par Karine Verat. Un intéressant mélange des genres à découvrir ! Autre atelier de danse contemporaine, celui des jeunes adultes, encadré par Blandine Meslay, offrira une pièce autour du Brésil.

Fleurs de cimetière et autres sornettes

Pièce chorégraphique et théâtrale de Myriam Hervé-Gil, *Fleurs de cimetière et autres sornettes* évoque en paroles et en danse les émotions et le vécu de femmes abordant les rivages de la cinquantaine. Rencontre artistique de danseuses, chorégraphe et comédienne, entre 45 et 65 ans, cette création originale, qui tourne depuis quelques mois en France,



provoque l'enthousiasme du public. Véritable aller-retour entre textes et corps, corps et textes, *Fleurs de cimetière et autres sornettes* porte un regard touchant et joyeux sur ce cap, sur le désir, sur la force de la vie sans éluder les rides et la silhouette qui change. Engagée dans l'aventure, Blandine Meslay, enseignante au Cma, raconte son bonheur de travailler avec Myriam Hervé-Gil, qui travaille aussi aux USA, et de participer à ce défi. « Je ne m'attendais pas à réintégrer une compagnie à mon âge et c'est magnifique. C'est une joyeuse équipe, ce n'est pas du tout triste. Ça parle du désir encore et en corps. » Plus que toute autre confrontée au regard d'autrui, qu'en est-il de la danseuse qui aborde une certaine maturité ? « Conversations délicieuses, truffées d'humour, sans fin. Notre rencontre s'avère riche d'aventures, de constats, de choix,

de tant de souvenirs déjà. C'est un ravissement de voix, de mots, de sensations que nous comptons bien partager à travers nos mouvements » ponctue la chorégraphe Myriam Hervé-Gil. À ses côtés, Marie-Agnès Arlot, Marie-Christine Gheorghiu, Roberte Léger, Blandine Meslay, Edwige Wood et Susanne Schmidt, comédiennes, vont se raconter... **PLM**

→ FLEURS DE CIMETIÈRE ET AUTRES SORNETTES par la compagnie Hervé-Gil Ateliers danse contemporain du Cma et hip-hop du service Jeunesse (1^{re} partie) Samedi 28 mars à 20h30 au Cma Tarif: 6 et 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite) - Tout public Renseignements et réservation au 01 60 16 84 29



→ PROCHAINES DATES, À 19H
Les 30 et 31 mars, 2 et 8 avril.

Auditions du Cma

Chanteurs, danseurs, violonistes, musiciens de l'ensemble instrumental jazz, choristes, pianistes et autres virtuoses du Cma ont l'opportunité, plusieurs fois dans l'année, de « monter sur scène ». Ouvertes à tout le

monde, ces auditions sont l'occasion, pour les habitants, de découvrir la qualité des pratiques enseignées au Cma et, pour les élèves, de tester en public leur apprentissage. Une invitation à accepter, en toute simplicité et convivialité. **PLM**

La soif d'en sortir

Soutenus par Vie libre, d'anciens malades témoignent de leur victoire sur un démon nommé alcool.

« Un malade de l'alcool se confie mieux à quelqu'un qui est déjà passé par là, c'est notre légitimité », raconte René*. Abstinents depuis des années, René, comme

80 % des adhérents, consacre une partie de son temps à l'association Vie libre qui l'a aidé à s'en sortir. « On est bénévoles, on reçoit les personnes malades en entretien, on discute, on envisage toutes les possibilités pour les amener à la guérison puis on les oriente vers des professionnels, spécialisés dans cette addiction, si la personne le demande. »

Une antenne locale

Créée en 1953 pour soutenir les malades victimes de l'alcool et leurs proches afin de les guider vers l'abstinence, l'association Vie libre a une antenne locale** qui réunit des adhérents très impliqués dans leur mission. « On peut rencontrer dans l'année jusqu'à trois cents personnes et si on n'en sauve qu'une, c'est déjà une victoire », déclare Michel qui tient à souligner l'importance du bouche-à-oreille. « C'est un travail à long terme et il est important de faire savoir que nous sommes un lieu d'écoute et de confiance où personne ne sera jugé. Notre force,



« NOTRE FORCE, PLUS QU'UN MÉDECIN OU UN PSYCHOLOGUE C'EST NOTRE SAVOIR SUR L'ALCOOL. NOUS SOMMES UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE CONFIANCE OÙ PERSONNE NE SERA JUGÉ. »

plus qu'un médecin ou un psychologue c'est notre savoir sur l'alcool. »

Soutien et solidarité
Constituée d'anciens malades, l'association accueille également les conjoints qui ont vécu la maladie et ses dérives par ricochet. Pierre, abstinents

depuis dix mois, fréquente l'association deux à trois fois par mois avec sa compagne. « J'étais au fond du trou mais j'étais décidé à m'en sortir. Vie libre a été un déclic. Les bénévoles m'ont convaincu de partir en cure et depuis je n'ai plus touché une goutte d'alcool. » Aujourd'hui Pierre participe activement aux réunions entre abstinents qui sont de véritables thérapies de groupe. « On y parle de notre lutte quotidienne pour ne pas retomber dans le piège et on échange des conseils. » Des réunions entre conjoints, sans les malades, ou des réunions en famille participent également à la pérennité de la guérison. « Nous on est bénévoles car on a été aidés, précise René. Une cure sans

soutien ne fonctionne pas, il faut une association comme Vie libre pour s'accrocher. »

C'est pourquoi, solidaires et investis dans leur engagement, les bénévoles n'hésitent jamais à se déplacer, même en pleine nuit, pour secourir un adhérent qui traverse un passage fragile. Vie libre, un beau nom d'association qui tient sa promesse de vie meilleure pour peu que l'on fasse le premier pas.

Patricia Lacan Martin

* Prénoms de l'article modifiés pour conserver l'anonymat.

** Vie libre

40 bis, rue Daniele-Casanova
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 77 53



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360
Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 24 avril à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :

- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65

Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 16 mars à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).
Accueil :

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

La Réussite éducative

Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h, mercredi 13h-18h.
Tél. : 01 69 51 78 60



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com

Le carnet



Elle est née

- VOLKMANN Léna née le 11/1/2009

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.

Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.

Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.
Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.
Composer le 15
Allo Enfance maltraitée
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.
Janick BROSSIER :
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 06 67 23 78 74
Sylviane RAZAFIMAHALEO :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78
Malika MOUMEN :
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

Dentistes

KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

LECHERTIER Marianne :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses.
RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.
RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle.
RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.
RDV : 01 69 25 64 64
Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits)
Tél. : 01 69 25 67 52
Hémodialyse (14 postes) :
Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) :
Tél. : 01 69 25 65 27

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 3 le 12/2/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 5 mars et 2 avril de 9h à 11h.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice -sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 27 mars (M^e Olivier Lambert).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

SOS prévention

Le Point information jeunesse, un acteur pédagogique du collège Paul-Éluard

Cannabis, alcool, la campagne de prévention à ces produits addictifs, initiée par le Pij, est reconduite pour l'année 2009. Ainsi, l'an passé, 172 élèves de troisième du collège Paul-Éluard ont bénéficié d'une information détaillée sur la définition du mot drogue, les stupéfiants, la composition et les effets, la législation en vigueur. Menée par le Brigadier Serge Antunes, la conférence suscite toujours débat et réflexion.

Inscrite pour la troisième année consécutive dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège Paul-Éluard, l'action du Pij remporte l'adhésion de l'équipe pédagogique et renforce ainsi le partenariat entre la structure municipale d'information, destinée aux jeunes de 11 à 25 ans scolarisés, et l'établissement scolaire. * PLM

• Dates retenues pour la campagne de prévention de 2009 : lundi 2 mars, lundi 16 mars, jeudi 26 mars, de 14h à 16h (salle Wiener). *

Culture

Du côté du Cma

• Ateliers création de chansons cabaret amateur Oh ! les voix 2009

Artiste invitée : Marianne Feder.

Inscriptions à partir du 9 mars au secrétariat du Cma (fiche d'inscription à remplir obligatoire-

ment). 12 places. Pour ados à partir de 12 ans et adultes. Priorité donnée aux Floriacumois jusqu'au jeudi 9 avril.

Clôture des inscriptions : vendredi 15 mai.

• Calendrier des ateliers «écriture et composition»

Samedi 23 mai 14h-18h

Dimanche 24 mai 10h-17h

Dimanche 14 juin 10h-17h

Samedi 27 juin 14h-18h

Dimanche 28 juin 10h-17h

Mercredi 1^{er}, jeudi 2 et

vendredi 3 juillet de

17h30 à 21h30.

• Calendrier des ateliers

d'interprétation :

Samedi 19 septembre 14h-18h

Dimanche 20 septembre 10h-17h

Dimanche 27 septembre 10h-17h.

Enregistrement au Studio Le Onze : dimanches 4, 11 et 18 octobre.

Stage de 3 jours d'interprétation et de mise en scène du cabaret amateur à Cabourg (14), du vendredi 23 octobre (17h) au lundi 26 octobre (17h).

Répétitions en scène (Malraux) :

dimanche 15 novembre de 14h à 18h,

jeudi 19 novembre de 18h30 à 21h30.

Concerts du festival Oh ! les voix 2009 :

vendredi 20 novembre à 20h,

samedi 21 novembre à 20h.

Tarifs ateliers (hors frais de séjour)

Commune : 66 euros - jeunes 11-17 ans :

33 euros. Hors commune : 99 euros.

Tarifs stage de 3 jours délocalisé (pension complète)

Commune : 57,20 euros - jeunes 11-17 ans :

28,60 euros. Hors commune : 85,80 euros. *



Commémoration

19 mars

Le 47^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie sera célébré jeudi 19 mars 2009.

Rendez-vous à 9h15 sur le parking de la mairie.

La cérémonie sera suivie d'une réception d'honneur. *



Rentrée scolaire 2009

Inscriptions

Les inscriptions des enfants nés en 2006 auront lieu du 2 au 31 mars 2009.

Vous devrez vous présenter en mairie, au service Scolaire muni obligatoirement des documents suivants : livret de famille, carnet de santé de



l'enfant, un certificat médical d'aptitude à la vie scolaire délivré par votre médecin de famille.

S'il s'agit de l'inscription d'un premier enfant, munissez-vous d'un justificatif de domicile et des coordonnées de(s) employeur(s).

Pour les enfants nés au cours du premier trimestre 2007, seul un recensement pourra être fait dans un premier temps. L'inscription définitive se fera selon les effectifs après accord de la direction de l'école. *



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 4 et 18 mars, 1^{er} avril.

Pavillons : le mercredi 18 mars.

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi une fois par semaine, de mars à fin novembre, dans les sacs

papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

(bac orange ou jaune)

Le jeudi.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron) Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Inauguration

Local de l'amicale des Chaqueux

Les locataires des Chaqueux se sont déplacés nombreux pour assister à l'inauguration du local de leur amicale, en présence de Claude Huet, le directeur général d'IDF Habitat. Satisfait de l'aboutissement de ce projet qui lui tenait à cœur, Hervé Corzani, président de l'amicale des locataires des Chaqueux et maire-adjoint chargé des Retraités et Personnes âgées, a tenu à remercier les acteurs de l'entreprise et a prononcé son discours (extraits) : « Les moyens, la gestion et l'entretien du patrimoine, de la construction de logements sociaux relèvent essentielle-

ment du gouvernement (...). Il est largement temps que les locataires s'organisent (...). La poli-



tique du Président de la République n'a de valeur que pour casser cette conquête sociale que représente le droit pour chacun de se loger (...). Il faut bannir toute expulsion pour motif économique ou de santé (...). Avant le verre de l'amitié, Claude Huet a pris la parole pour dénoncer les conséquences des décisions gouvernementales sur le logement social. Il a annoncé qu'IDF habitat lançait une pétition pour la défense du logement social. « La solution est la construction et non la ghettoïsation », a-t-il conclu. * PLM



Fleurs de cimetièrre
et autres sornettes

samedi 28 mars



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
L'Envol du papillon (théâtre, 14 mars)

du 2 au 8 mars

Exposition en mairie à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Lire page 7

dimanche 8

Journée internationale des droits des femmes.

Spectacle avec Réagir et Madagascar l'île continent, 15h salle Wiener.

Lire p. 7

du 9 au 15

Exposition à la médiathèque à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Lire p. 7

samedi 14

"L'Envol du papillon", théâtre, 20h30 salle Malraux.

Lire p. 16

lundi 16

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

jeudi 19

47^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Rendez-vous à 9h15 sur le parking de la mairie.

Lire p. 23

mercredi 25

Atelier passementerie avec Réagir, 15h-18h salle Wiener. *Lire p. 15*

vendredi 27

Kfé imaginaire, 20h30 au foyer de la salle Malraux.

Lire p. 16

samedi 28

"Fleurs de cimetièrre et autres sornettes par la compagnie Hervé-Gil", danse contemporaine.

20h30 au Cma. *Lire p. 17*

lundi 30 et

mardi 31

Auditions au Cma à 19h.

Lire p. 17

mercredi 1^{er}

avril

Atelier passementerie avec Réagir, 15h-18h salle Wiener. *Lire p. 15*

jeudi 2

Auditions au Cma à 19h.

Lire p. 17

samedi 4 avril

Carnaval à partir de 13h30. *Lire p. 15*

mercredi 8

Auditions au Cma à 19h.

Lire p. 17

Les élus à la rencontre des habitants

Depuis le début du mandat, les élus ont décidé de favoriser, sous les formes les plus diverses, la rencontre avec les habitants. Cette volonté est permanente et représente l'engagement pris avec la population, lors des élections municipales. Le maire et son équipe sont les interlocuteurs directs et privilégiés pour évoquer toutes les questions, qu'elles aient un caractère local ou national. Mais pas seulement, il s'agit dans le même temps de «trouver» les solutions ou les réponses appropriées.

Il s'agit enfin de susciter des actions notamment en direction des pouvoirs publics ou de toute autre instance et de pointer les enjeux de société. Des lieux de rencontre existent déjà et depuis longtemps. Au travers des différentes manifestations et initiatives locales ou comités de quartier. Mais les Floriacumois ont exprimé leur souhait de rencontrer leur maire et leurs élus. Des «visites de quartier» seront organisées afin de favoriser les échanges directs et informels avec la population.

À noter sur vos agendas, de 10h30 à 12h :

- Samedi 21 mars, quartier des Aunettes ;
- Samedi 28 mars, quartier des Résidences ;
- Samedi 16 mai, quartier Lac-Greffière-Gribelette ;
- Samedi 30 mai, quartiers du Village et des Chaqueux.

Tempête : solidarité financière immédiate du réseau des CMA

L'APCM et les chambres de métiers et de l'artisanat se mobilisent pour recenser les artisans dont l'entreprise a été sinistrée suite aux dégâts provoqués par la tempête qui vient d'affecter le sud-ouest de la France. Tous ces artisans recevront une aide financière de leur chambre de métier et de l'artisanat qui peut aller jusqu'à 1500 euros. Cette somme provient du fonds de calamités géré par l'APCM et abondé par les CMA. Ce fonds de solidarité nationale, qui intervient lors de chaque catastrophe naturelle, est en mesure d'intervenir très rapidement. Les premiers chèques seront distribués dès cette semaine. Les sommes versées visent à pallier les difficultés rencontrées par l'entreprise, assurer les dépenses de première nécessité et la reprise de l'activité. Ces entreprises artisanales pourront ainsi se remettre très rapidement au service de la population.

Séjour pour les séniors

La ville organise un séjour la première semaine d'octobre, pour les retraités floriacumois. Une réunion d'information et de présentation du séjour est prévue **jeudi 12 mars à 16h30 en mairie**. Les inscriptions se feront sur une journée dont la date sera communiquée lors de la réunion. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.